

CAFOC de l'académie de Versailles

DEVENIR MAÎTRE D'APPRENTISSAGE - TUTEUR (PRÉSENTIEL)

CAFOC de l'académie de Versailles – 19 Avenue du Centre, 78280 GUYANCOURT

OBJECTIFS

1. Comprendre les enjeux du tutorat ou de la fonction maître d'apprentissage pour l'entreprise, pour le nouveau collaborateur, pour le tuteur ou le maître d'apprentissage
 2. Accueillir et faciliter l'intégration de l'apprenti/alternant
 3. Accompagner le développement des apprentissages et l'autonomie professionnelle
 4. Participer à la transmission des savoir-faire et à l'évaluation des apprentissages
- cf. [fiche RS5515](#) sur France Compétences

CONTENU

Module de positionnement : recenser ses acquis et ses besoins de formation en qualité de tuteur-maître d'apprentissage

Module 1 : comprendre les enjeux du tutorat et de la fonction tuteur - maître d'apprentissage dans le contexte de l'entreprise

Module 2 : accueillir et faciliter l'intégration de l'apprenti / alternant

Module 3 : participer à la transmission des savoir-faire

Module 4 : accompagner le développement des apprentissages et l'autonomie professionnelle

Module 5 : participer à l'évaluation des apprentissages

IMPORTANT :

Les objectifs de formation poursuivis sont conformes aux exigences de la nouvelle certification du ministère du Travail relative aux compétences des maîtres d'apprentissage et tuteurs (voir fiche RS5515 sur France Compétences).

TAUX DE RÉUSSITE

Nombre de stagiaires : 33 en 2022 et 14 en 2023

Taux de satisfaction des stagiaires en 2022
= 100%

Taux de satisfaction des stagiaires en 2023
= 98,4%

PUBLICS

- Individuel
- Salarié
- Professionnel de la formation

DURÉE

De 14 h

DATES

Date de début : 03 novembre 2026

Date de fin : 12 novembre 2026

PRÉ-REQUIS

Sans pré-requis

NIVEAU DE SORTIE

Sans niveau

VALIDATION

- Attestation de fin de formation
- Attestation de compétences

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Cours du jour
- Enseignement individualisé
- Face à face
- Formation de groupe
- Parcours modulaire de formation

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Quiz d'évaluation

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

La formation est assurée par un formateur expert en formation de formateur. 1 journée supplémentaire peut être organisée afin de préparer la certification Maître d'apprentissage/tuteur. Voir la fiche formation "Accompagnement à la certification Maître d'apprentissage/tuteur".

Cette formation est dispensée en partenariat avec les CAFOC des académies de Paris et Créteil.

Possibilité de formation en intra sur demande.

Dates : 3 et 12 novembre 2026 (9h30-17h)

FINANCEMENT

- AGEFIPH
- Auto-financement
- Entreprise et OPCO

DOMAINES PROFESSIONNELS

- Ingénierie, formation, pédagogie
- RH, management

CONTACT

Françoise MAILLET

Téléphone : 01 30 83 47 01

Email : formation.cafoc@ac-versailles.fr

RÉFÉRENT HANDICAP

Christelle DANY

christelle.dany@ac-versailles.fr

ACCESSIBILITÉ HANDICAP

Un référent handicap est disponible pour envisager les aménagements techniques ou pédagogiques nécessaires à un bon déroulement de la formation.

